

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 25 AVRIL 2023
Convocation du 20 avril 2023

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq avril à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Céline COLLET (pouvoir à Philippe PETIT), Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Bernard MICHALAK (pouvoir à Yvette CARTON), Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Gérard MOERMAN), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Adoption du Compte Administratif 2022 (n°8-2023)

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire quitte la séance et Monsieur Philippe PETIT est élu président de séance. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, par 17 voix pour et 1 voix contre (M. THIÉFAINE), le compte administratif comme suit :

Recettes de fonctionnement	840 512,51 €
Dépenses de fonctionnement	839 360,91 €

D'où un excédent de fonctionnement de 1 151,60 €

Recettes d'investissement	817 583,25 €
Dépenses d'investissement	300 833,44 €

D'où un excédent d'investissement de 516 749,81 €

Le Maire,
Maria TREFCON


